

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

MUSÉES DE FRANCE - RESTAURATION DU TABLEAU « LES BULLES DE SAVON OU VANITÉ » DE SIMON RENARD, DIT DE SAINT-ANDRÉ – MÉCÉNAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Guillaume JUIN pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Frédéric NOURRIGEON pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Johann SPITZ pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Florence VILLES pouvoir à Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__68_12_2024-DE



C- 68-12-2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

MUSÉES DE FRANCE - RESTAURATION DU TABLEAU « LES BULLES DE SAVON OU VANITÉ » DE SIMON RENARD, DIT DE SAINT-ANDRÉ – MÉCÉNAT DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Considérant que dans le cadre du récolement, le tableau « Les bulles de savon ou vanité » de Simon Renard, dit de Saint-André, portraitiste du XVII^{ème} siècle, réalisé vers 1650 et qui appartient aux collections du musée Bernard d'Agesci (N°inv.843.3.9), a été inscrit dans le programme de restauration des collections des musées ;

Considérant que la commission scientifique de restauration des collections des Musées de France réunie le 28 mars 2024 a émis un avis favorable au protocole de restauration proposé pour cette œuvre ;

Considérant que le mécénat est « un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général » ;

Considérant que l'Association des Amis des Musées a fait savoir par courrier du 4 octobre 2024 qu'elle souhaitait participer financièrement à la restauration du tableau « Les bulles de savon ou vanité » de Simon Renard, dit de Saint-André, à hauteur de 100 % du coût TTC de la restauration ;

Considérant que le coût de la restauration a été évalué à 3 674,98 € TTC (3 062,48 € HT) ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition de mécénat de l'Association des Amis des Musées,
- Valide le plan de financement suivant :

Dépenses en euros			Recettes attendues en euros	
	HT	TTC		TTC
Restauration du tableau « les bulles de savon ou vanité » de Simon Renard, dit de Saint-André	3 062,48 €	3 674,98 €	Mécénat, l'Association des Amis des Musées	3 674,98 €
Reste à charge de la CAN				0

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué